

RESUME DE L'ETUDE DE L'ITES

« TUNISIE : EAU 2050 »

L'étude publiée par l'Institut Tunisien des Etudes Stratégiques en juillet 2019, sous la plume de l'ancien ministre Habib Lazreg, « Tunisie : Eau 2050 » constitue une synthèse des différentes études et discussions disponibles, menées entre 2010 et 2011, mais non publiées du fait des événements politiques connus par le pays. L'étude présente plus précisément les différents aspects se rapportant au bilan hydrique naturel, à l'offre globale de l'eau ainsi qu'à la sécurité hydrique.

I. Le bilan hydrique naturel global de la Tunisie

Sur un total de 36 milliards de m³ en moyenne par an d'eau de pluie, les eaux de surface et les nappes aquifères ne totalisent qu'environ 4.8 milliards de m³ par an. Le reliquat, soit 31.2 milliards de m³ est utilisé à hauteur de 13 milliards de m³ par l'agriculture pluviale (5 millions d'ha), 6 milliards de m³ par les parcours (5 millions d'ha), 4 milliards de m³ par les forêts (1 million d'ha) alors que 8 millions de m³ sont évaporés et perdus.

Compte tenu des disponibilités en eaux non conventionnelles (l'eau usée traitée et l'eau dessalée), un premier bilan de l'offre qui résulte du potentiel actuel fait ressortir que la Tunisie a atteint à partir de 2010 le seuil de stress hydrique minimal de 500 m³ par habitant.

Une telle évolution ne serait pas tolérable et risquerait d'être un handicap au développement. Il s'agira d'accroître l'offre et de maîtriser la demande.

II. Capacité maximale du potentiel de mobilisation de l'eau

En l'état actuel des connaissances, il est possible d'assurer la mobilisation de 500 millions de m³ additionnels d'eau de ruissellement en complétant le programme de construction des barrages à l'effet d'atteindre le taux de 95 pourcent du potentiel mobilisable sur l'ensemble du territoire.

Parallèlement il est possible moyennant des programmes d'investissement de grande envergure :

- ▮ D'interconnecter les barrages par des axes de transfert pour accroître à hauteur de 440 millions de m³ la capacité de stockage des eaux des grandes crues.
- ▮ De compenser les pertes de capacité de stockage dues à l'envasement en augmentant cette capacité de 470 millions de m³ par l'élévation du bâti des barrages concernés.

- ▮ D'introduire à grande échelle le stockage souterrain par la recharge artificielle de manière à disposer de ressources additionnelles de 250 millions de m³ par an.
- ▮ De lutter contre l'évaporation pour économiser un volume d'eau estimé à une moyenne de 175 millions de m³ par an.

Sur la base d'un tel programme, les disponibles en eau bleue seraient de 6165 milliards de m³ à l'horizon de 2050 réparties comme suit:

En milliards de m ³	2050
Potentiel actuel en eau bleue	4.8
Apports additionnels eaux de surface	0.5
Récupération des crues	0.44
Injection dans la nappe	0.250
Lutte contre l'évaporation	0.175
total	6.165

Concernant la mobilisation des eaux non conventionnelles, deux orientations paraissent requises :

- ▮ L'accélération de la généralisation de l'épuration des eaux usées à l'ensemble du pays de manière à la porter de 250 millions de m³ en 2016 à 340 millions de m³ en 2030 et à 500 millions de m³ en 2050
- ▮ Le développement du potentiel dessalement de l'eau saumâtre et de l'eau de mer, actuellement de l'ordre de 26 millions de mètre cubes pour permettre à la Tunisie de ne pas descendre en 2050 au dessous u seuil de stress hydrique minimum de 500 mètres cubes par habitant et par an.

III. La maîtrise de la demande en eau et la sécurité hydrique

La demande en eau domestique s'inscrit dans une tendance haussière entretenue par l'augmentation de la population et l'amélioration du niveau de vie et de l'activité industrielle et touristique. Les besoins à ce titre seront de 735 millions de m³ en 2030 et aux alentours de 1 milliard de m³ en 2050. Les besoins en eau agricole d'irrigation augmenteront, de leur côté, sous l'effet notamment des changements climatiques et de l'élévation attendue des températures. Ils doivent rester, au mieux, autour de 2 milliards de m³ à l'horizon 2050.

Pour assurer la sécurité hydrique à l'horizon 2050 de nombreuses mesures s'imposent. Elles concernent en premier lieu la politique d'allocation des ressources en eau à travers notamment :

- ▮ L'amélioration du rendement de la SONEDE dans la lutte contre les pertes et la réparation des réseaux de transfert des eaux d'irrigation.
- ▮ L'encouragement à l'innovation technologique dans le domaine de l'eau domestique en imposant des normes pour les procédés industriels et les équipements.
- ▮ La refonte de la politique de tarification de l'eau de façon à concilier entre les considérations sociales et les impératifs économiques.
- ▮ L'amélioration génétique des espèces cultivées pour réduire les besoins en eau et la mise en œuvre de technologies d'irrigation plus efficaces.

Elles concernent, en second lieu, l'institution d'une gouvernance de l'eau à la hauteur des grands défis avec notamment la révision du code de l'eau pour intégrer l'eau non conventionnelle, la mise en place d'un centre d'excellence pour soutenir technologiquement la politique de l'eau, d'une agence d'économie de l'eau à l'image de l'agence nationale de maîtrise d'énergie et d'une Autorité de l'eau assurant la coordination effective des actions de l'Etat et des instances de l'eau.

Conclusion

Le Rapport de l'ITES, quoique se basant sur des hypothèses souvent discutables et ne comportant pas des évaluations sur les coûts des programmes qui les sous-tendent, a le mérite d'être une source d'interpellation pouvant être le point de départ de l'élaboration d'études plus approfondies pour cerner les différents aspects se rapportant à l'approvisionnement de l'eau à long terme.

Le principal enseignement qui se dégage, à ce stade, est qu'au delà des hypothèses et des chiffres présentés et qui méritent d'être approfondis et précisés, la sécurité hydrique constitue un important enjeu, requérant la mise en œuvre d'une politique rénovée de mobilisation et d'allocation des ressources hydriques. Laquelle politique doit nécessairement sous-tendre la maîtrise technique et technologique dans tous les domaines de l'eau, en particulier la recharge artificielle des nappes, le traitement des eaux usées, le dévasement des barrages, la lutte contre l'évaporation, le dessalement de l'eau et la sélection génétique des semences concomitamment à la diffusion d'une culture d'économie d'eau à tous les niveaux et dans tous les milieux.

Forum Ibn Khaldoun le 18 septembre 2019

Etude ITES « Tunisie : Eau 2050 » à télécharger